

[90@se-uns90.org](mailto:90@se-uns90.org)

Salle 225

Maison du peuple

90000 Belfort

Belfort,  
Le 22 mai 2020

Objet : reprise des cours : temps de travail des directeurs-trices

Monsieur le DASEN,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part d'un certain nombre de remarques concernant la charge de travail et le rôle prépondérant des directeurs-trices pour la coordination et l'organisation de la reprise des écoles. Nous constatons que vous y êtes sensibles et reconnaissons votre bienveillance depuis le début de cette crise sanitaire et notamment lorsque vous écrivez :  
« Je vous recommande d'ici la fin de l'année scolaire de vous ménager une disponibilité suffisante de temps administratif (au-delà du temps de décharge) pour gérer cette organisation complexe. »

Cependant, nous nous interrogeons sur la mise en œuvre concrète de cette disponibilité

C'est pourquoi, le SE UNSA 90 vous demande de notifier clairement auprès des équipes :

- 3 semaines de décharge complète de présentiel et de distanciel (jusqu'au 12 juin) afin de mettre en place la nécessaire coordination de l'organisation de cette reprise.
- Puis un jour supplémentaire de décharge par semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire
- Et enfin que ces décharges de travail pédagogique ainsi dégagées n'augmentent pas significativement le temps de travail des enseignants de l'école. Il est nécessaire de faire intervenir les remplaçants et de limiter le présentiel et/ou le distanciel s'il n'y a pas d'autre solution.

Par ailleurs, concernant l'enquête ACCEL demandée par le rectorat, elle met en évidence le rôle du directeur-trice qui doit coordonner tous les services, afin que la reprise se passe bien et qu'on ait une vision claire de l'organisation à mettre en place.

Nous remarquons la place centrale du directeur-trice, mais, encore une fois, ce travail ne pourra se faire qu'à condition d'avoir le temps nécessaire pour le faire !

De plus, comme nous en avons fait la demande par ABITOP, nous souhaitons faire évoluer cette application pour qu'elle devienne un véritable outil de gestion et qu'elle ne soit pas juste un sondage. Nous demandons donc qu'à partir d'ACCEL, les informaticiens nous créent la possibilité de faire des extractions, d'éditer des listes, de rendre possible l'accès aux mairies et au conseil départemental afin qu'ils y puisent leurs renseignements.

Si cet outil évolue et devient pratique, il sera rempli !

Mais s'il n'évolue pas et ne reste qu'à visée statistique alors il ne doit pas être obligatoire car il fera nécessairement doublon et constituera réellement une charge de travail supplémentaire et inutile !

Sans évolution, nous appellerons donc les directeurs-trices à ne pas remplir cette enquête.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et vous assurons de notre attachement au Service Public d'Éducation.

Veillez agréer, Monsieur le DASEN, l'expression de nos sincères salutations.

Fabien Frésard pour le SE UNSA 90

Secrétaire départemental du SE UNSA 90